



Délibérations du conseil municipal de Montsinéry-Tonnégrande

2010

Séance ordinaire du 26 mai 2010

- 2010-18** décision modificative n° 01-2010 portant inscription budgétaire de l'extension des réseaux HTA/BT sur la zone agricole de savane Lambert
- 2010-19** décision modificative n° 02-2010 portant inscription budgétaire relative à la mise en place d'une stratégie de développement touristique sur la commune de Montsinéry-Tonnégrande
- 2010-20** décision modificative n° 03-2010 portant inscription budgétaire de l'étude préalable à la mise en oeuvre du schéma d'aménagement de la Carapa
- 2010-21** inscription budgétaire de l'étude de réhabilitation de l'église de Tonnégrande
- 2010-22** modification de la délibération 2010-14 relative au vote des quatre taxes locales
- 2010-23** élargissement de la base fiscale
- 2010-24** mouvements budgétaires liés aux études et travaux : Savane Lambert, La Carapa, identité touristique de la commune, réhabilitation de l'église de Tonnégrande, travaux supplémentaires à l'école de Tonnégrande, branchement de la lagune
- 2010-25** attribution d'une dotation sur la réserve parlementaire du sénateur maire de Guyane, M. Georges Patient
- 2010-26** acquisition d'une parcelle de 150 ha à Risquetout dans le cadre du PAS de Montsinéry
- 2010-27** création d'un dispositif d'aide à la lecture et partenariat avec le Conseil général sur la formation d'auxiliaires de bibliothèque
- 2010-28** modification du plan local d'urbanisme pour la réalisation de zone d'aménagement concertée à l'entrée du bourg de Montsinéry
- 2010-29** création d'une lagune à Tonnégrande
- 2010-30** demande du FACE pour le lotissement de Tonnégrande
- 2010-31** valorisation et développement de Petit-Cayenne
- 2010-32** raccordement des habitations du bourg à la lagune de Montsinéry
- 2010-33** projet d'aménagement de la crique Patate



- 2010-34** acquisition d'une parcelle de 7 ha 2 a dans la zone d'activité économique au profit de la filiale de Poweo, Biomasse Energie Montsinéry (BEM)
- 2010-35** nomination d'un représentant titulaire et de son suppléant au syndicat mixte du centre médico-sportif de la Guyane
- 2010-36** rapport de la délibération 2008-21 et fixation des indemnité de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués
- 2010-37** instauration d'une gratification relative à la médaille d'honneur communale
- 2010-38** fixation du prix de vente des baraques, tables et stands pour la fête communale des 25-27 juin 2010
- 2010-39** avis sur le projet de Programme local de l'habitat (PLH)
- 2010-40** décision modificative portant sur les travaux supplémentaires pour la réalisation du groupe scolaire de Tonnégrande



12, avenue du Gouverneur-Général-Félix-Eboué - 97356 Montsinéry-Tonnégrande

☎ : 05.94.31.39.41 - 📠 : 05.94.30.08.11

🌐 : <http://montsinery-tonnegrande.mairies-guyane.org>



15 / 05 / 2010

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2010**

DATE DE CONVOCAATION

18 Mai 2010

DATE D'AFFICHAGE

18 Mai 2010

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15
 PRESENTS : 12
 ABSENTS : 03
 QUORUM : 08

DELIBERATION N°2010/35/M-T

L'AN DEUX MILLE DIX LE VINGT SIX MAI Á SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1^{er} Adjoint
 Madame **Rosaline CAMILLE** 2^{ème} adjointe
 Monsieur **Patrick LABEAU** 3^{ème} adjoint
 Madame **Marcelline POPO** 4^{ème} adjointe
 Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale
 Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère
 Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère
 Madame **Marie George DUMAISON** Conseillère
 Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller
 Madame **CHAVÉRIMOUTOU Liliane** Conseillère
 Monsieur **Marcel POPO** Conseiller

ABSENTE EXCUSÉE:

Madame **Pauline TARCY** Conseillère

ABSENTS :

Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller
 Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller

Les conseillers Municipaux présent formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire au vu de l'application de l'article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Madame **Marcelline POPO**, 4^{ème} Adjointe, a été nommée à ces fonctions qu'elle a acceptées.

.../...

Délibération n° 35/2010/MT
Portant nomination d'un représentant titulaire et suppléant au
syndicat mixte du centre médico-sportif de la Guyane

Mesdames,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

Le syndicat mixte du centre médico-sportif de la Guyane est composé :

- Du Conseil Régional
- Du Conseil Général
- Et de 6 communes membres : Cayenne, Rémire-Montjoly, Macouria, Montsinéry-Tonnégrande, Roura et Saint-Laurent du Maroni.

Il a pour objet l'organisation administrative, financière et technique du centre médico-sportif. Il a notamment pour missions :

- Le suivi médical des sportifs de haut niveau.
- La visite médicale d'aptitude à la pratique sportive.
- La gestion de la récupération et l'évaluation de la condition physique des sportifs.
- La mise en place de campagnes d'information et d'actions sur les bienfaits de l'activité physique et sportive.
- La formation de l'encadrement médical et sportif.
- Toutes autres actions en rapport avec la promotion des pratiques sportives.

Le syndicat mixte est administré par un conseil d'administration composé de délégués désignés par les différents membres du syndicat, chaque commune membre étant ainsi représentée par un délégué titulaire et suppléant.

Il appartient donc aujourd'hui au Conseil Municipal de désigner un délégué titulaire et un suppléant qui siégeront au syndicat mixte du centre médico-sportif de la Guyane.

Pour toutes ces raisons et motifs, je vous demande de délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le rapport de Monsieur le Maire relatif à la nomination d'un représentant titulaire et d'un suppléant au syndicat mixte du centre médico-sportif de la Guyane est composé Après avoir entendu ses explications et délibéré,

.../...

DECIDE :

Article unique : désigne en tant que délégués au syndicat mixte du centre médico-sportif de la Guyane :

- **Titulaire** : Madame Rosaline CAMILLE-SIDIBE
- **Suppléant** : Monsieur Patrick LABEAU

ADOPTÉE PAR DOUZE (12) VOIX CONTRE ZÈRO (0).

Pour certification exécutoire,
Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 26 Mai 2010

Le Maire,

Patrick LECANTE



Publication le :

